



MANIFESTATIONS des Retraité-es mardi 24 octobre 2023

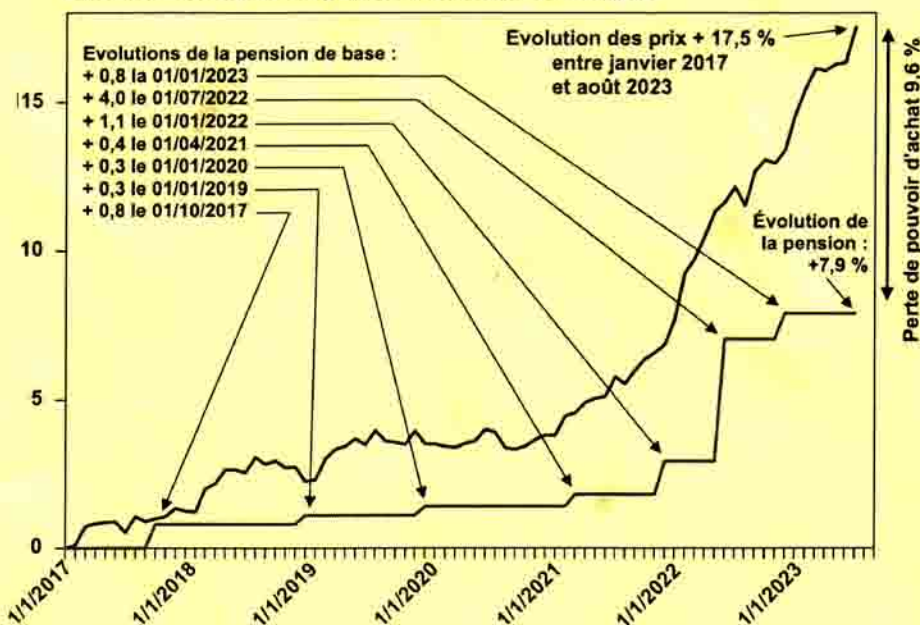
Rassemblement à 10h à la Sous-Préfecture de Châtellerault

Pour une augmentation de 10 % de nos retraites

Le graphique ci-dessous montre l'évolution officielle des prix de l'indice Insee, avec une augmentation plus forte depuis deux ans et des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles qui augmentent bien plus que l'inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...

De plus en plus de personnes en difficulté: Le baromètre annuel du secours populaire (étude IPSOS) l'illustre : 45 % sont dans l'incapacité de payer certains actes médicaux (+6 % en 1 an), 35 % des personnes n'ont pas les moyens de faire 3 repas par jour, près de 20 % de la population est à découvert tous les mois, Toutes les associations caritatives subissent la hausse de demandeurs en raison de l'inflation, non compensée. Les achats alimentaires diminuent de 11,4 %, une chute sans précédent depuis 1980.

Évolution en % de la pension de base et des prix



Et la somme des pertes pendant les 80 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,6 mois, et la différence entre la pension et les prix de 11,5 %

**Le gouvernement vient d'annoncer
une revalorisation des pensions de 5,2 %
au 1^{er} janvier 2024.**

Une nouvelle fois le gouvernement refuse d'appliquer la loi : les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %, et même plus en ajoutant l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue.

5,2 % : le compte n'y est pas !